



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°75-2023-686

PUBLIÉ LE 5 DÉCEMBRE 2023

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris /**

75-2023-12-04-00006 - Arrêté directeur modifiant l'arrêté directeur n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (1 page)

Page 3

## **Préfecture de Police / Cabinet**

75-2023-11-10-00032 - Arrêté n° 2023-01401 Modifiant l'arrêté n°2023-00901 du 31 juillet 2023 (1 page)

Page 5

75-2023-11-10-00031 - Arrêté n° 2023-01375 Modifiant l'arrêté n°2023-00870 du 20 juillet 2023 (1 page)

Page 7

# Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2023-12-04-00006

Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

**Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,**

Le directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-4 et R. 6147-5,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** L'article 1 de l'arrêté n°75-2022-07-05-0012 du 5 juillet 2022 est modifié comme suit à compter du 4 décembre 2023 :

*« Pour la Direction patient, qualité et affaires médicales :  
Monsieur Emmanuel RAISON  
Madame Christine GUERI »*

est remplacé par :


*« Pour la Direction patient, qualité et affaires médicales  
Monsieur Emmanuel RAISON  
Monsieur Richard AGNETTI par intérim »*

*Le reste est sans changement.*

**ARTICLE 2 :** Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 4 DEC. 2023

Le directeur général

  
Nicolas REVEL

Préfecture de Police

75-2023-11-10-00032

Arrêté n° 2023-01401 Modifiant l'arrêté  
n°2023-00901 du 31 juillet 2023

Paris, le 10 Novembre 2023

**ARRETE N° 2023-01401**

**Modifiant l'arrêté n°2023-00901 du 31 juillet 2023**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

Vu l'arrêté n°2023-00901 du 31 juillet 2023 accordant des médailles pour actes de courage et de dévouement aux militaires affectés au sein de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n°2023-00901 du 31 juillet 2023 susvisé, les mots :

«- Monsieur **Louis DELATTRE**, Sapeur de première classe, né le 19 août 1997, 9ème compagnie d'incendie et de secours » ;

sont remplacés par les mots :

« - Monsieur **Louis DELATTRE**, Sapeur de première classe, né le 5 avril 1993, 9ème compagnie d'incendie et de secours ».

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Laurent NUÑEZ**

Préfecture de Police

75-2023-11-10-00031

Arrêté n° 2023-01375 Modifiant l'arrêté  
n°2023-00870 du 20 juillet 2023

# CABINET DU PREFET

Paris, le 10 Novembre 2023

## **ARRETE N° 2023-01375**

### **Modifiant l'arrêté n°2023-00870 du 20 juillet 2023**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

Vu l'arrêté n°2023-00870 du 20 juillet 2023 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement.

## **A R R E T E**

### Article 1<sup>er</sup>

A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n°2023-00870 du 20 juillet 2023 susvisé, les mots :

«- **M. Guillaume DESIREE**, Sapeur de première classe, né le 25 mars 1993 » ;

sont remplacés par :

«- **M. Guillaume DESIREE**, Sapeur de première classe, né le 26 mars 1997 ».

### Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Laurent NUÑEZ**